



ECOLE DE CLERY SUR SOMME

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant né(e) en 2020 doivent d'abord se présenter à la mairie puis prendre rendez-vous auprès de Mme Mille, directrice de l'école.(0681485680)

Ils doivent être munis des documents suivants :

-pour la mairie :

- **Le carnet de vaccination de l'enfant**
- **Le livret de famille**
- **L'attestation de domicile**
- **L'attestation du conjoint avec la photocopie de la carte d'identité de ce dernier.**

Les parents domiciliés à Feuillères ou à Hem-Monacu doivent s'inscrire à la mairie de Cléry sur Somme.

-pour l'école :

- **L'attestation délivrée par la mairie**
- **Le livret de famille**
- **Le carnet de vaccination de l'enfant**

Un service de garderie est assuré de 7h45 à 8h45 et de 16h30 à 17h30. De même , la cantine accueille les enfants le midi.